



DOCUMENT D'INFORMATION

CORBUS ADVOCATEN SCRL

Version 3 novembre 2020

Corbus Advocaten scrl

RPM Antwerpen-Anvers, division Antwerpen-Anvers – BCE 0474.987.224

T.V.A. BE 0474.987.224

Lange Klarenstraat 22

B-2000 Antwerpen-Anvers

Belgique

Document d'information

§ 1. Corbus Advocaten est un cabinet d'avocats (Code Nacebel « 69.101 - Activités des avocats »)

Les informations de contact de Corbus Advocaten sont:

Lange Klarenstraat 22
B-2000 Antwerpen-Anvers
Belgique

T 0032 (0)3 286 06 50

F 0032 (0)3 230 45 30

I www.corbus.be

E info@corbus.be

Les données officielles de Corbus Advocaten (y inclus les données des administrateurs qui peuvent représenter légalement la société) sont à retrouver (*online*) à base du numéro d'entreprise 0474.987.224 (*online*) dans la [Banque Carrefour des Entreprises](#) et dans le [registre des personnes morales](#).

§ 2. Les avocats suivants sont, soit personnellement, soit à travers une société personnelle, affiliés à Corbus Advocaten:

2.1. Avocats associés

- **Pieter Buntinx**
- **Dirk Huygens:** Dirk Huygens sprl, ayant son siège établi à B-2018 Antwerpen (Belgique), Jan Van Rijswijcklaan 153 boîte 501 et ayant pour numéro d'entreprise 0477.502.789

2.2. Avocats collaborateurs

- **Wenzel Tijs**, numéro d'entreprise 0812.448.937
- **Anton Buntinx**, numéro d'entreprise 0642.667.164

2.3. Avocats stagiaires

- **Vince Matheussen**, numéro d'entreprise 0700.881.616
- **Eline Haekens**, numéro d'entreprise 0732.892.210

Cette liste est fréquemment actualisée. La liste la plus actuelle est à retrouver sur le site web mentionné en §1.

§ 3. Tous les avocats de Corbus Advocaten sont avocat en Belgique et sont inscrits auprès de l'*orde van advocaten bij de rechtbank Antwerpen (Balie Provincie Antwerpen)* [l'ordre des avocats du tribunal d'Anvers (Barreau de la Province d'Anvers)].

Tous les avocats de Corbus Advocaten sont soumis aux règles professionnelles (règles déontologiques) suivantes :

3.1. au *Codex Deontologie voor Advocaten* [le Codex Déontologie des Avocats]

Pour consultation voyez [le site web du Moniteur belge](#)

Pour plus d'information voyez [le site web de l'Orde van Vlaamse Balies \[Ordre des Barreaux Flamands\]](#) et [le site web de l'orde van advocaten bij de rechtbank Antwerpen \(Balie Provincie Antwerpen\) \[l'ordre des avocats du tribunal d'Anvers \(Barreau de la Province d'Anvers\)\]](#).

3.2. aux règlements de l'*orde van advocaten bij de rechtbank Antwerpen (Balie Provincie Antwerpen)* [l'ordre des avocats du tribunal d'Anvers (Barreau de la Province d'Anvers)]

Pour plus d'information voyez [le site web de l'orde van advocaten bij de rechtbank Antwerpen \(Balie Provincie Antwerpen\) \[l'ordre des avocats du tribunal d'Anvers \(Barreau de la Province d'Anvers\)\]](#).

§ 4. Les conditions générales de Corbus Advocaten – qui sont toujours à retrouver sur le site web mentionné en §1 ou qui sont toujours à réclamer gratuitement auprès de Corbus Advocaten – contiennent des informations détaillées et des dispositions concernant

- la manière à laquelle Corbus Advocaten met en compte ses honoraires et frais (article 8);
- l'assurance de Corbus Advocaten et ses avocats pour leur responsabilité professionnelle (article 10);
- la manière à laquelle Corbus Advocaten traite des complaints (article 14);

- la possibilité d'accès à une procédure de médiation en cas de litige concernant les honoraires (article 19);
- le droit applicable et le juge compétent en cas de litige (article 19).

Les conditions générales de Corbus Advocaten existent en une version en néerlandais, en une version en français et en une version en anglais. En ce qui concerne la hiérarchie entre les versions linguistiques référence est faite à l'article 17 des conditions générales de Corbus Advocaten.

Les versions antérieures des conditions générales de Corbus Advocaten, contenant la date de début et de fin, sont toujours à retrouver sur le site web mentionné en §1 ou sont toujours à réclamer gratuitement auprès de Corbus Advocaten.

- § 5. La déclaration de confidentialité de Corbus Advocaten – qui est toujours à retrouver sur le site web mentionné en §1 ou qui est toujours à réclamer gratuitement auprès de Corbus Advocaten - contient la politique de Corbus Advocaten concernant le traitement des données personnelles.